

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-1654/SG/ESJ portant affectation d'instituteurs et d'institutrices dans les – écoles primaires publiques.

n° 71-1654/SG/ESJ

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DES SPORTS ET DE
LA JEUNESSE

Date de publication

8 décembre 1971

Numéro JO

n° 24 du 27/12/1971

Date du numéro

27 décembre 1971

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Pour l'année scolaire 1971-1972 et pour compter de la date de leur installation dans leur poste: p Mme Simone Belleville, née Busato, institutrice du Corps métropolitain, 9° échelon, en instance de détachement, est nommée à l'école primaire publique du quartier 7, où elle exercera les fonctions d'institutrice adjointe (poste non pourvu)

- Mme Nadyne Capelli, née Pasteur, contractuelle, est nommée à l'école primaire publique du quartier 7, où elle exercera les fonctions d'institutrice adjointe (poste non pourvu). . M. Jean-François Cochard, contractuel, est nommé à l'école primaire publique d'As-Eyla, où il exercera les fonctions d'instituteur adjoint (poste non pourvu)
- Mme Michèle Goudert, né Glandus. institutrice du Corps métropolitain, 8° échelon, en instance de détachement, est nommée à l'école primaire publique du quartier 7, où elle exercera les fonctions d'institutrice adjointe (poste non pourvu).
-Mme Françoise Fourdin, née Potterie, institutrice du Corps métropolitain, 7° échelon, en instance de détachement, est nommée à l'école primaire publique du quartier 5, où elle exercera les fonctions d'institutrice adjointe (poste non pourvu).
K. M. Rémy Fourdin, professeur d'enseignement général de collège du Corps métropolitain, 9° échelon, en instance de détachement, est nommé à l'école de la Zone portuaire Sud, où il exercera les fonctions de maître d'application (poste non pourvu). Mme Mireille Mario, née Hatte, contractuelle, est nommée à l'école primaire publique du quartier Arrhiba, où elle exercera les fonctions d'institutrice adjointe (poste non pourvu).